



Communiqué de presse

Date 25.06.2015

Lancement de la campagne nationale « Une Suisse à nos couleurs »

2015 est une année spéciale pour la Commission fédérale contre le racisme (CFR) puisqu'elle marque le vingtième anniversaire de sa création et de l'adoption de la norme pénale contre la discrimination raciale. C'est dans ce contexte que la CFR lance aujourd'hui en présence du conseiller fédéral Alain Berset la campagne « Une Suisse à nos couleurs ». L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique à la thématique de la discrimination raciale et aux discours de haine diffusés en ligne.

Le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), a souligné l'important travail de sensibilisation accompli par la CFR depuis 20 ans. « C'est aussi grâce à elle que l'on peut aujourd'hui parler de racisme, en tant que problème social qui fait partie de notre quotidien. » L'engagement contre le racisme est une tâche permanente qui incombe à chacun d'entre nous.

Pour sa part, Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, constate que « le racisme n'a pas forcément augmenté, mais que les réseaux sociaux lui ont offert une nouvelle résonance. L'anonymat est l'un des principaux facteurs de la propagation des propos racistes ». La campagne « Une Suisse à nos couleurs » s'adresse en particulier aux jeunes et à tous ceux qui veulent contribuer à lutter contre la discrimination raciale sur Internet et les réseaux sociaux. Elle résulte d'un partenariat public-privé représentant les secteurs de la formation et de la culture, les milieux économiques et sportifs mais aussi les associations et les organisations à but non lucratif.

Lancement d'une plateforme virtuelle

Ce 25 juin marquera aussi le lancement d'une plateforme virtuelle dont la gestion sera confiée, durant près de six mois de la campagne, aux jeunes de notre pays, à des associations, des institutions, des entreprises, des personnalités du monde politique, du sport ou de la culture. Les responsables de la campagne prodigueront conseils et encadrement et mettront des documents et des outils de travail concrets à disposition.

La journée du 25 juin sera riche en événements puisque que la Waisenhausplatz au centre-ville de Berne sera le théâtre de performances visuelles et musicales entre 16 h et 22 h. La campagne se terminera le 20 novembre 2015 par une manifestation de clôture.

Internet n'est pas une zone de non-droit

La norme pénale antiraciste punit les actes et les propos dénigrants et discriminatoires dans l'espace public. La dignité humaine ne peut être bafouée sur la toile sous le couvert de la liberté d'expression : l'incitation à la haine raciale et la discrimination raciale sont donc aussi interdites sur Facebook, Twitter, les blogs et autres plateformes.

La Commission fédérale contre le racisme CFR

Il y a 20 ans, le Conseil fédéral instituait une commission extraparlamentaire contre le racisme, répondant à une volonté politique de voir l'Etat s'engager activement dans ce domaine. La création de la CFR fait partie du dispositif mis en place par la Confédération, avec l'adhésion de la Suisse à la Convention de l'ONU de 1965 contre le racisme et l'introduction de l'article 261^{bis} voté par le peuple suisse dans le Code pénal.

Informations complémentaires :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, 079 507 38 00, martine@brunschwiggraf.ch
Giulia Brogini, responsable du secrétariat de la CFR, 079 322 19 70, giulia.brogini@gs-edi.admin.ch

Compléments d'information

- Site web de la campagne : www.une-suisse-a-nos-couleurs.ch
- Plateforme Facebook : <https://www.facebook.com/pages/We-Are-Swiss/1553057378284982>
- Plateforme Twitter : https://twitter.com/we_are_swiss ; #bunteschweiz; #noracism
- TANGRAM n°35, « 20 ans », via le site de la CFR : http://www.ekr.admin.ch/pdf/Tangram_35.pdf